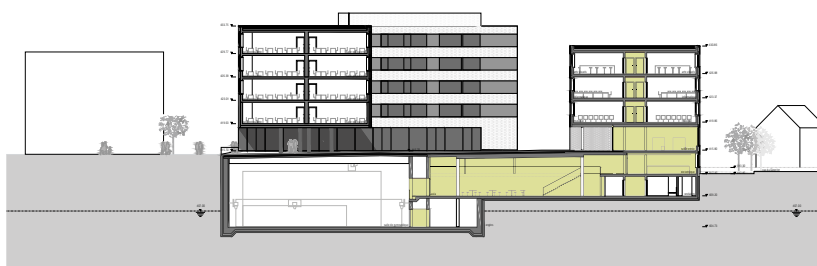


CONCOURS D'ANIMATION ARTISTIQUE

RAPPORT DU JURY

BÂTIMENT

**CENTRE D'ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE
DE L'OUEST LAUSANNOIS - CEOL**
rue du Simplon - Renens



- 1. Introduction**
- 2. Données générales**
- 3. invités**
- 4. Séance de jugement**
 - 4.1 membres du jury
 - 4.2 Horaire de passage
- 5. Délibération du jury**
- 6. Critiques des projets**
 - 6.1 « Manières de faire des mondes »
Sophie Bouvier Ausländer
 - 6.2 « Dara »
Omar Ba
 - 6.3 « Basse-Venoge F.C »
Laurent Kropf
 - 6.4 « Trapèze »
Sabina Lang et Daniel Baumann
 - 6.5 « HS002 »
Stéphane Dafflon
 - 6.6 « Diversité »
Florian Graf
 - 6.7 « Lieux Imaginaires »
Yves Mettler
 - 6.8 « Walltattoo »
Sandrine Pelletier et Régis Parot
 - 6.9 « Transparence »
Jean Scheurer
 - 6.10 « - »
Matthieu Barbezat et Camille Villetard
- 7. Recommandation du Jury**
- 8. Conclusion**
- 9. Dispositions finales**
 - 9.1 Approbation du rapport et signatures

1. Introduction

Le SIPaL a organisé un mandat d'étude parallèle sur invitation pour la réalisation d'une œuvre d'art «Kunst am Bau» dans le cadre du projet du Centre d'enseignement postobligatoire du l'Ouest lausannois (CEOL), pour lequel un crédit d'étude a été octroyé par le Grand Conseil le 24 avril 2012. La procédure a été choisie par la Commission d'animation Artistique (CoArt) constituée selon le règlement cantonal concernant l'animation artistique des bâtiments de l'Etat de Vaud (RAABE, édition du 01.06.2009) et ceci conformément au règlement de 1975.

Ce mandat d'étude parallèle avait pour but de marier art et architecture dans un contexte bâti dont la fonction est l'enseignement au niveau gymnasial.

À ce titre, le vœu des membres de la Commission Artistique était qu'une collaboration puisse s'établir avec le projet architectural afin d'intégrer de façon pertinente les propositions des artistes dans l'espace architectural du Gymnase.

L'intervention artistique devait chercher une résonance avec le lieu, le projet architectural et ses occupants, contribuer à donner au CEOL son identité et participer à la dynamique de l'école.

Les espaces à disposition des artistes correspondaient exclusivement aux espaces communs intérieurs, avec une préférence pour le foyer au niveau -1, puis pour les halls d'entrée, bibliothèque et cafétéria des rez-de-chaussée et enfin pour les couloirs et espaces de dégagement des étages.

Le montant disponible pour la conception et la réalisation de l'intervention artistique a été fixé à CHF 250 000.- TTC. Ce montant inclut la rémunération de l'artiste et les frais d'organisation du concours.

L'attribution du mandat est soumise à la loi sur les marchés publics (LMP) et à la loi sur le marché intérieur (LMI).

2. Données générales

2.1 ORGANISATEUR ET ADJUDICATEUR

Le maître de l'ouvrage et adjudicateur est l'Etat de Vaud, représenté par son Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL) qui agit pour le compte du département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture (DFJC).

L'organisation du concours est assurée par le maître de l'ouvrage.

2.2 TYPE DE PROCÉDURE

La procédure d'attribution du mandat était un mandat d'études parallèles de projets à deux degrés sur invitation conforme au règlement SIA 143 et à la législation sur les marchés publics.

A l'issue du premier degré, le jury a jugé inutile d'effectuer un deuxième degré, a directement choisi le lauréat et décerné les prix.

2.3 CALENDRIER

Invitation des artistes,
envoi du règlement et programme
21 juin 2013
Présentation du projet architectural et discussion avec les membres du jury (bureau Dettling et Péléraux, av. de Tivoli 62, 1007 Lausanne)
5 juillet 2013
Envoi du procès verbal du 5 juillet
12 juillet 2013
Dernier délai pour l'envoi des questions
15 juillet 2013
Envoi des réponses aux questions
17 juillet 2013
Rendu des projets
13 septembre 2013
Jugement des projets
et recommandation d'un lauréat
17-18 septembre 2013
Remise des prix et vernissage
28 octobre 2013

3. Invités

Onze artistes invités ont rendu un projet :

Omar Ba, Genève
Laurent Kropf, Bordeaux (F)
Sabina Lang et Daniel Baumann, Burgdorf (BE)
Catherine Bolle, Lausanne
Sophie Bouvier Ausländer, Lausanne
Stéphane Dafflon, Lausanne
Florian Graf, Binningen (BL)
Yves Mettler, Morges
Sandrine Pelletier et Régis Parot, Lausanne
Jean Scheurer, Chavannes-près-Renens
Matthieu Barbezat et Camille Villetard,
Sierre (VS)

Deux artistes invités ont renoncé à participer :

Frères Chapuisat, Founex (VD)
Didier Rittener, Lausanne

4. Séance de jugement

Le 17 septembre 2013, 08h00 – 18h00
bureau Dettling Péléraux,
avenue de Tivoli 62, 1007 Lausanne

4.1 MEMBRES DU JURY

Présidence :
Emmanuel Ventura
Architecte cantonal

Membres à voie délibérative :

Daniel Brulhart
Architecte, chef de projet, SIPAL

François Chapuis
Directeur général adjoint, DGEP

Patrick-Ronald Monbaron
Directeur gymnase Provence, DGEP

Nicolas Gyger
Adjoint à la direction des affaires culturelles,
SERAC, Lausanne

Robert Ireland
Artiste indépendant, Lausanne

Astrid Dettling
Architecte mandataire, Dettling Péléraux,
Lausanne

Membre suppléante :

Adèle Moret
Architecte, collaboratrice Dettling Péléraux,
Lausanne

Messieurs Brulhart et Chapuis, excusés, n'ont pas
participé à la séance de jugement du 17.09.13

4.2 HORAIRE DE PASSAGE

Chaque artiste a disposé de 10 minutes pour
la présentation de son projet, suivies d'une
discussion de 15 minutes.

M. Omar Ba, Genève
devise : « DARA »
08h15 – 08h40

M. Laurent Kropf, Bordeaux (F)
devise : « Basse-Venoge F.C »
08h45 – 09h10

Mme Sabina Lang et M. Daniel Baumann,
Burgdorf (BE)
devise : « trapèze »
09h15 – 09h40

Mme Catherine Bolle, Lausanne
devise : « LUMIERES COMMUNES »
09h45 – 10h10

Mme Sophie Bouvier Ausländer, Lausanne
devise : « MANIÈRES DE FAIRE DES
MONDES »
10h45 – 11h10

M. Stéphane Dafflon, Lausanne
devise : « HS002 »
11h15 – 11h40

M. Florian Graf, Binningen (BL)
devise : « DIVERSITE »
11h45 – 12h10

M. Yves Mettler, Morges
devise : « LIEUS IMAGINAIRES »
13h45 – 14h10

Mme Sandrine Pelletier et M. Régis Parot,
Lausanne
devise : « WALLTATTOO »
14h15 – 14h40

M. Jean Scheurer, Chavannes-près-Renens
devise : « TRANSPARENCE »
14h45 – 15h10

M. Matthieu Barbezat, Sierre (VS)
pas de devise
15h45 – 16h10

5. Délibération du jury

Le jury relève tout d'abord l'excellente qualité de l'ensemble des projets rendus, une richesse et une diversité d'interventions.

La plupart des concurrents sont allés assez loin dans le détail et ont apporté au jury l'assurance de la faisabilité de leur œuvre dans le budget à disposition.

Les qualités des différents projets sont énumérées au chapitre « critiques des projets ».

Chaque invité ayant rendu un travail admis au jugement reçoit une indemnité fixe de CHF 2500.- TTC.

La proposition DIVERSITÉ de Florian Graf, de ne pas présenter de projet mais de fonctionner comme curateur pour l'achat de différentes œuvres a été admise au jugement, mais écartée des prix, car elle ne correspond pas à la problématique « Kunst am Bau ».

A l'issue des premières délibérations, les quatre projets suivants sont éliminés :

- HSOO2
- DIVERSITÉ
- TRANSPARENCE
- « - »

Le jury se pose ensuite la question sur la nécessité de mettre sur pied un deuxième tour. En effet, les projets retenus sont suffisamment précis dans leur concept, leur matérialisation et leur enveloppe budgétaire.

Il décide de procéder à la suite du premier tour au classement définitif.

C'est à l'unanimité que le jury choisit comme lauréat le projet suivant :

« MANIÈRES DE FAIRE DES MONDES »
Mme Sophie Bouvier Ausländer, Lausanne

Le jury attribue également deux prix de CHF 1000.- TTC, en plus de l'indemnité, aux projets suivants :

« DARA »
M. Omar Ba, Genève

« Basse-Venoge F.C »
M. Laurent Kropf, Bordeaux (F)

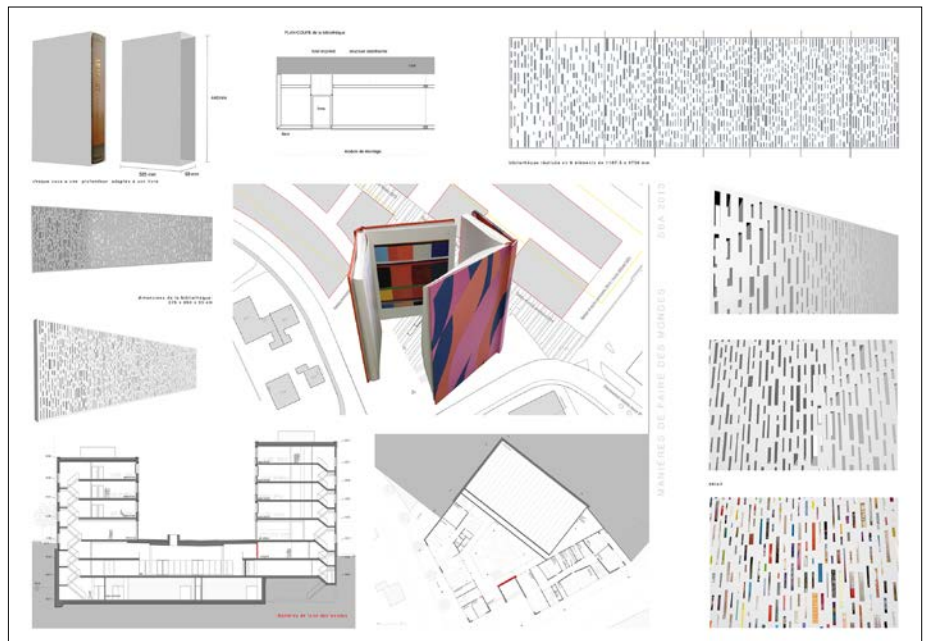
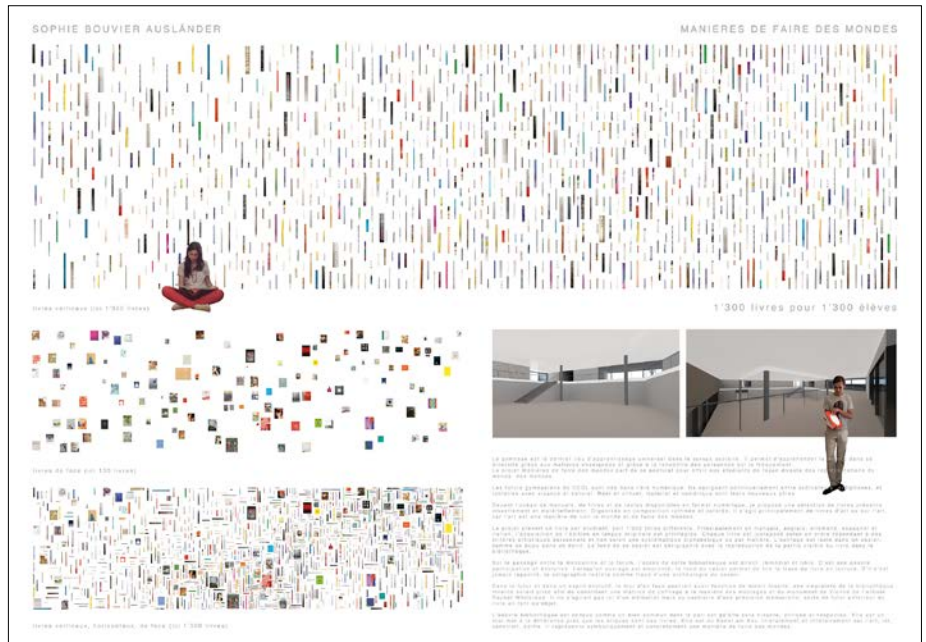
6. Critiques des projets

PROJET LAURÉAT, 1^{ER} RANG

Le projet MANIÈRE DE FAIRE DES MONDES concentre plusieurs approches. La première, visuelle, est celle d'un mur de livres au-dessus de l'Aula, près de la bibliothèque. Cette bibliothèque monumentale est rythmée par les multiples formes et couleurs des tranches des livres à fleur de sa surface. La deuxième approche est celle du fonctionnement de ce mur de « livre-échange », basée sur la possibilité de l'emprunt des livres, du libre accès au Savoir (sur le monde de l'art, car les livres seront tous des livres sur l'art et d'art).

Le projet, basé sur la diffusion du Savoir, de la culture (art), de manière ludique (pas de classement ordonné) semble pouvoir susciter la curiosité, ainsi que la prise de conscience que le livre reste un formidable outil de découverte.

Ces éléments interactifs, ainsi que l'aspect « sculptural » du mur ont convaincu le jury de la pertinence du projet.

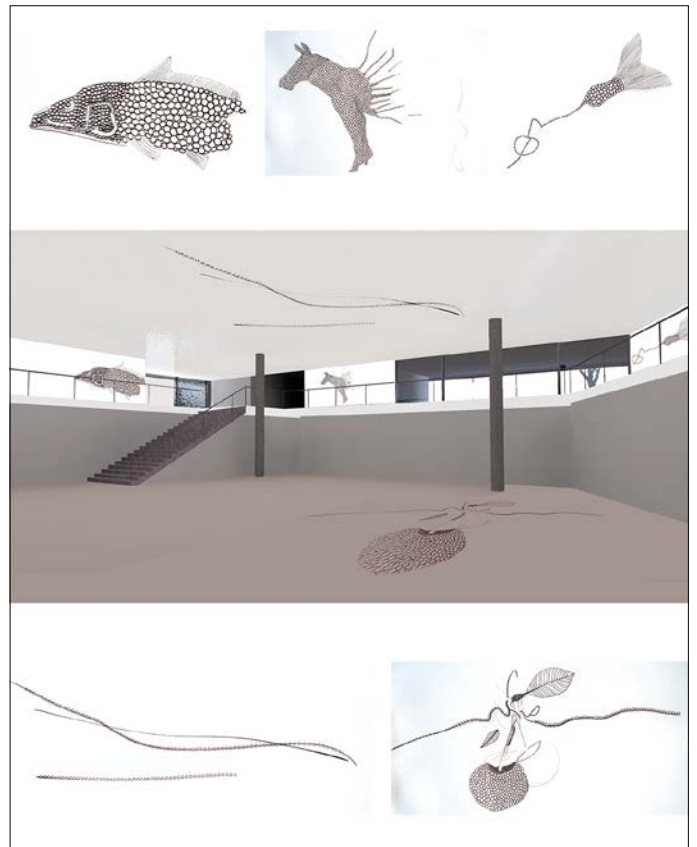
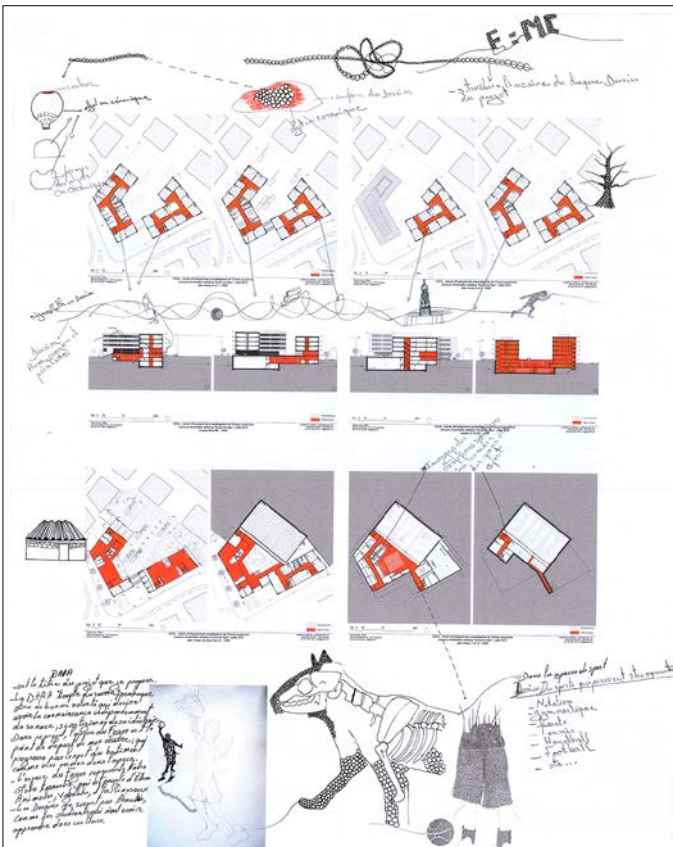


6. Critiques des projets

PROJET PRIMÉ, 2^E RANG

OMAR BA – «DARA»

Le projet DARA, combinant dessins muraux avec éléments en céramique (boules de diverses tailles) a été apprécié du jury. Le projet dissémine des dessins dans les couloirs, le sol les murs, les piliers et le plafond de l'Aula. Les figures d'animaux, etc., inachevés, qui animent notre biotope sont tous liés par des traits, un fil rouge les faisant ou les défaisant de manière ludique, aléatoire et très libre. Le projet s'adapte bien à un lieu d'acquisition du Savoir tel le gymnase. Le jury n'a cependant pas été entièrement convaincu par l'iconographie proposée, parfois trop simple et directement liée aux matières enseignées.



6. Critiques des projets

PROJET PRIMÉ, 2^E RANG

LAURENT KROPPF — « BASSE VENOGÉ-FC »

La proposition BASSE VENOGÉ-FC est à entrées multiples et se construit sur le désir de créer une « histoire » de Renens, mêlant la fiction à la réalité. La question du gymnase où l'on n'apporte plus l'information, mais où l'on apprend comment « traiter » l'information est pertinente à l'heure où l'accès direct (et brut) du Savoir est une réalité liée aux « nouveaux » médias. Le jury n'a cependant pas pu voir d'exemple concret de ce dispositif, ni pu se rendre compte de manière satisfaisante des emplacements possibles. Il a aussi jugé qu'il y avait un risque d'essaimage hétéroclite ainsi qu'une possible lassitude des usagers sur la longueur.

BASSE- VENOGÉ F.C.

Présentation du 1er tour du concours d'animation artistique pour le Centre d'Enseignement postobligatoire de l'Ouest Lausannois – CEOL – Renens.

UNE RECHERCHE

La proposition consiste en un projet de recherche autour d'un club de football fictif, le Basse-Venogé F.C.

Le club de foot est un prétexte pour raconter l'histoire réelle de la mutation de l'Ouest lausannois, de son glissement d'une économie villageoise vers une économie basée sur l'industrie. Une grande partie du travail sera donc consacrée à une recherche dans les archives.

UN PRÉTEXTE

L'histoire de l'Ouest lausannois, région autrefois appelée Basse-Venogé, est assez mal connue. Les étapes de sa mutation vers un espace à caractère urbain m'intéressent dans leurs aspects sociologiques, urbanistiques, ou encore économiques.

Les thématiques abordées vont de la mutation des transports – avec l'arrivée du rail en 1855, et le passage obligé des touristes effectuant le Grand Tour – à l'immigration – l'arrivée massive d'Italiens d'abord – en passant par les grandes entreprises rennaises – Matisa, Iri, Debrunner, pour ne citer qu'elles – les événements marquants et les strates urbaines révélées par une archéologie inventée; archéologie inventée, puisque sur le lieu même où sont construits aujourd'hui les bâtiments du CEOL aurait trôné, avant le bombardement de la gare par les Anglais en 1940, le modeste stade du Basse-Venogé F.C., construit par les ouvriers italiens.

L'ARCHÉOLOGIE

L'histoire de ce club de football, que je souhaite mettre en scène dans ce nouveau gymnase, ne sera pas une histoire linéaire. Je la propose plutôt sous une forme archéologique, présentée par fragments, à la manière d'un musée lapidaire. À chaque objet fictionnel correspond sa notice, avec les informations qui conviennent (nature du vestige, contexte, lieu de "découverte", histoire, ...).

Ainsi, à chaque zone d'intervention, qui correspond à chaque étage des bâtiments du CEOL, est corréé un narrateur différent, qui va conter sa propre vision et ses propres souvenirs quant à ce club de foot, avec, comme référence, ses propres outils de compréhension du réel.

S'ensuit une narration discontinuée, à la manière d'un roman de William Faulkner.

LES ZONES D'INTERVENTION

J'ai séparé les zones d'intervention en 3 groupes, selon des critères objectifs relatifs à l'utilisation des espaces:

- Groupe 1: les zones qui permettent la disposition dans l'espace d'objets en trois dimensions: le foyer, la mezzanine, la bibliothèque, la cafétéria.
- Groupe 2: les couloirs et espaces de dégagement des étages, qui ne permettent pas d'encombrement et nécessitent des matériaux incombustibles.
- Groupe 3: optionnel, ce groupe intègre le niveau -2 et la salle de gymnastique, où une intervention sonore sur les sonneries est envisagée, en concertation avec les personnes compétentes.

LES SOURCES

- Archives de la ville de Renens
- Schéma directeur de l'Ouest lausannois
- Jaurès avait raison, mémoires d'un industriel, C. Stezzo, éd. Edita SA, Lausanne, 1985.
- 20270F Ouest lausannois, Pire Walker 2011, Schweizer Heimatschutz.
- Adaptation sociale: du village à la banlieue, W. Betschart & M. Boeglin
- Renens, Marie-Louise Trépey
- Renens de la campagne à la ville, M. Marendaz
- L'Ouest pour l'ouest, INFOLO
- ...

COLLABORATIONS

Graphisme: Florent Larroché, graphiste à Bordeaux.

Objets: tfo.it, entreprise dédiée à la production du merchandising et des accessoires de supporters.

Menusiserie: François Naef, menuisier du musée d'art moderne et contemporain de Genève (MAMCO).

Rédactrice textes: Myrtille Bourgeois, responsable médiation au CAPC musée d'art contemporain de la ville de Bordeaux et Maître de conférence à l'université Bordeaux 3.

LES STRATES DE LA NARRATION, PAR ZONE

Zone 1: objets et documents tirés des fausses archives officielles du Basse-Venogé F.C.

Cette partie est racontée par un narrateur omniscient.

Elle est composée:

- d'une vitrine contenant des souvenirs de l'équipe (fanions, coupes, maillots, écharpes, tambour, coupures de presse, photographies, textes historiques, gazette de l'équipe, ...)
- une vitrine peu profonde contenant un grand drapeau aux couleurs du club, sur le modèle de ceux recouvrant une tribune entière.
- dans la cafétéria, des plateaux imprimés de photographies du club.

Zone 2, étage 1: la femme de l'industriel rennais ayant dirigé le club à son heure de gloire.

On y trouve: – les grilles du stade, qu'il aurait récupéré après le bombardement pour trôner à l'entrée de son entreprise.

- la truelle dorée gravée à son nom ayant servi à la pose de la première pierre du stade
- Une vitrine métallique grillagée présentant l'appel sous les drapeaux des rennais pour la garde aux frontières, qui implique le recrutement dans l'usine de footballers italiens.
- Un panneau publicitaire de l'entreprise, ayant bordé le terrain de football.
- l'historique du contrat passé avec Iri S.A. pour la fabrication des maillots en nylon.

Zone 2, étage 2: le fan, d'abord enfant puis vieil homme.

On y trouve:

- Daguerrectypes pris par l'enfant de la mise en scène de la photographie officielle de l'équipe, où l'on voit le photographe diriger la pose de la photo qui apparaît dans les archives du forum.
- Un plafond recouvert de reproductions en plâtre de ballons de baudruche aux couleurs du club, reproduisant l'effet d'un public où chacun serait muni d'un ballon.

Zone 2, étage 3: l'ouvrier italien ayant œuvré à la construction du stade.

On y trouve:

- le musée lapidaire, qui présente des restes d'éléments d'architecture en molasse (fragments de staves, mosaïques, clés de voûte, la première pierre).
- les fragments de carrelages siciliens ayant habillé les vestiaires du stade, exhumés lors de la construction du CEOL (contre un mur)
- Les plans du stade imprimés contre le mur.

Zone 2, étage 4: le joueur, star locale.

On y trouve:

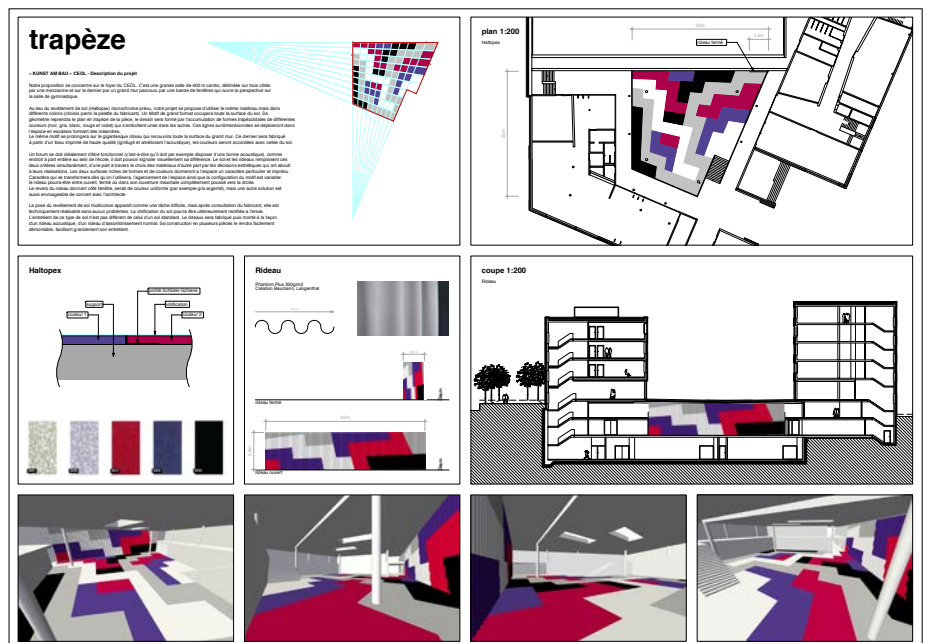
- le casier du joueur, armoire métallique contenant une sorte de petit autel, un équipement complet, une photo de famille.
- plaque d'impression offset de son image issue des archives Panini.
- un autographe en peinture murale.

Etc., etc., ... c'est ici qu'intervient la RECHERCHE HISTORIQUE, afin que cette intervention artistique ne soit pas qu'un vulgaire canular. Je veux aussi qu'elle devienne un objet pédagogique intéressant.

1855: Ouverture de la gare de Renens.
 14 avril 1868: La locomotive "Mouton", en tête du train no. 11, s'arrête 12 minutes en gare de Renens, et prend ainsi son retard.
 1875: ouverture de la gare de triage.
 1899: naissance du Montéroland FC, qui deviendra le Lausanne-Sports.
 1919: les hommes en âge de se battre sont appelés aux frontières.
 11 juin 1940: les bombes anglaises tombent sur Renens.
 1945: naissance de l'entreprise MATISA.
 1950: Naissance d'Iri.
 vers 1960: une heure de gloire?
 vers 1960: une heure de gloire?
 1955: partenariat B.V.F.C. avec Iri. Naissance du 1er maillot en nylon.
 1947: construction d'un nouveau terrain au Censau, actuellement stade du F.C. Renens.
 1942: MATISA achète le club et devient sponsor principal.
 11 juin 1940: une bombe anglaise détruit le stade.
 1950: en manque de joueurs, Basse-Venogé F.C. fusionne avec un club amateur Italien.
 Pose de la première pierre du stade à l'emplacement de l'actuel CEOL, dont le bâtiment reprend l'angle obtus de son gradin principal.
 1901: Montéroland cède le B.V.F.C. en faveur du championnisme. Eclaircies à Saint-François. Un tram est rempli par les supporters rennais.
 1878: tramway par les couloirs des charniers de fer du 1er terrain de foot à l'emplacement de l'actuel CEOL.
 14 avril 1868: Lord XX, sur la route de son Grand Tour, descend du train en retard en gare de Renens et achète un terrain. Il amène le foot dans ses bagages.

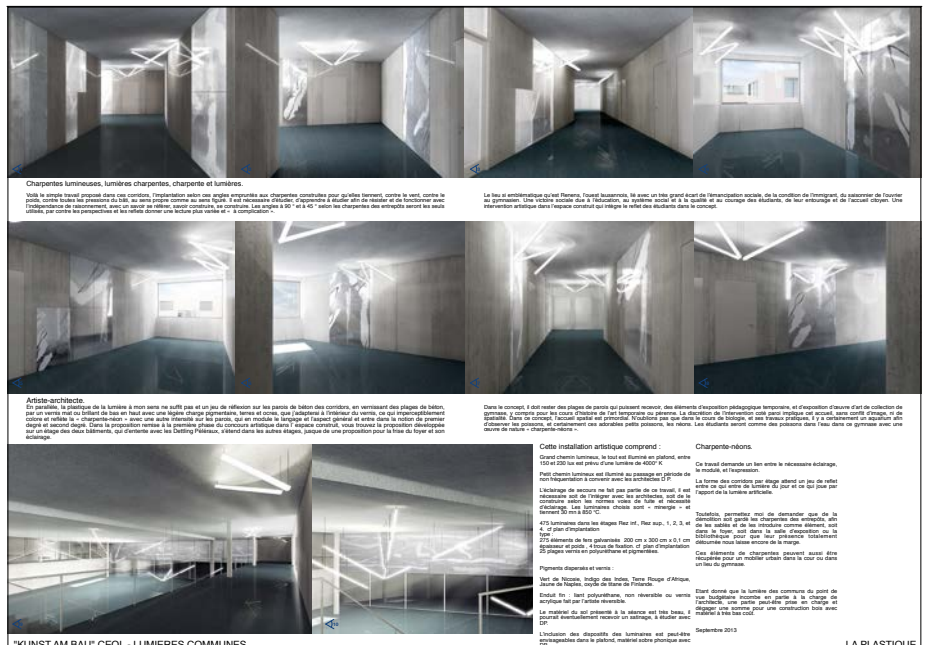
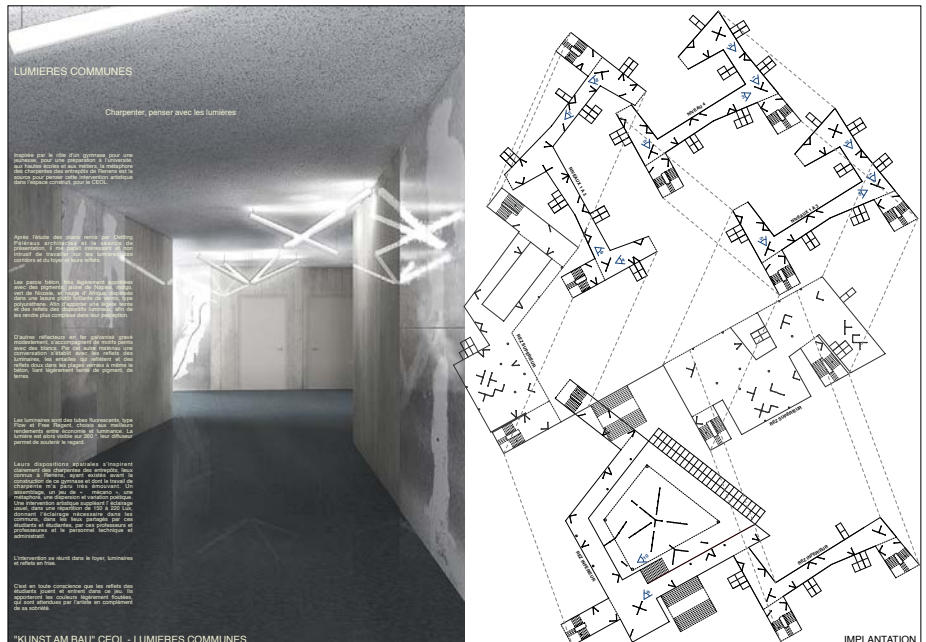
Le projet intègre la forme en trapèze de l'Aula pour en tracer un système de grille déformé à partir duquel se trace un enchevêtrement de « passages » à partir de 5 couleurs (selon la palette Haltoplex). En pendant au sol, un rideau monumental est proposé, reprenant les motifs géométriques comme s'ils se prolongeaient verticalement.

Le jury a estimé que, malgré l'intégration dans l'architecture et les solutions techniques trouvées, le projet TRAPÈZE était très formel et n'apportait pas d'élément interactif particulier à l'environnement et aux usagers du Gymnase.

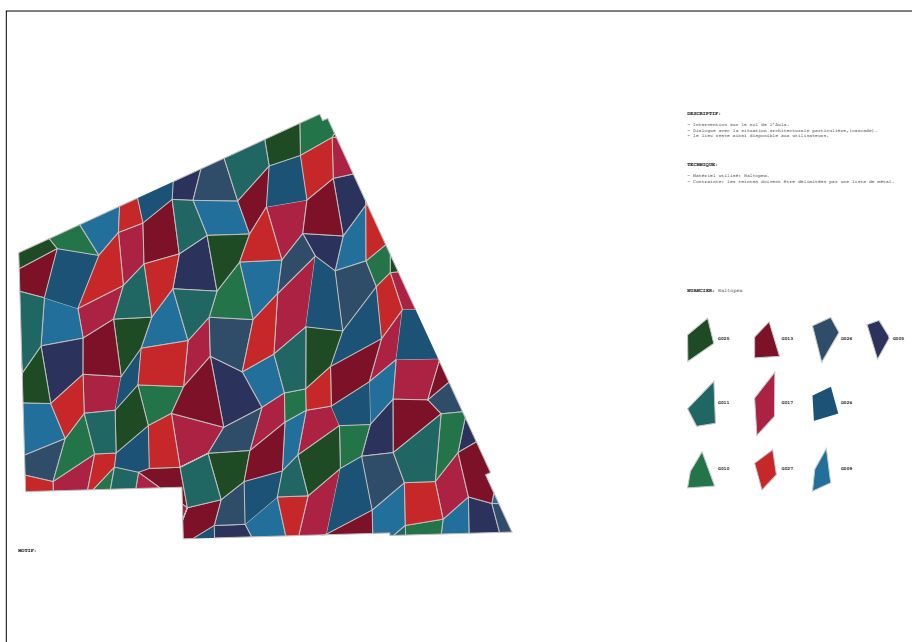
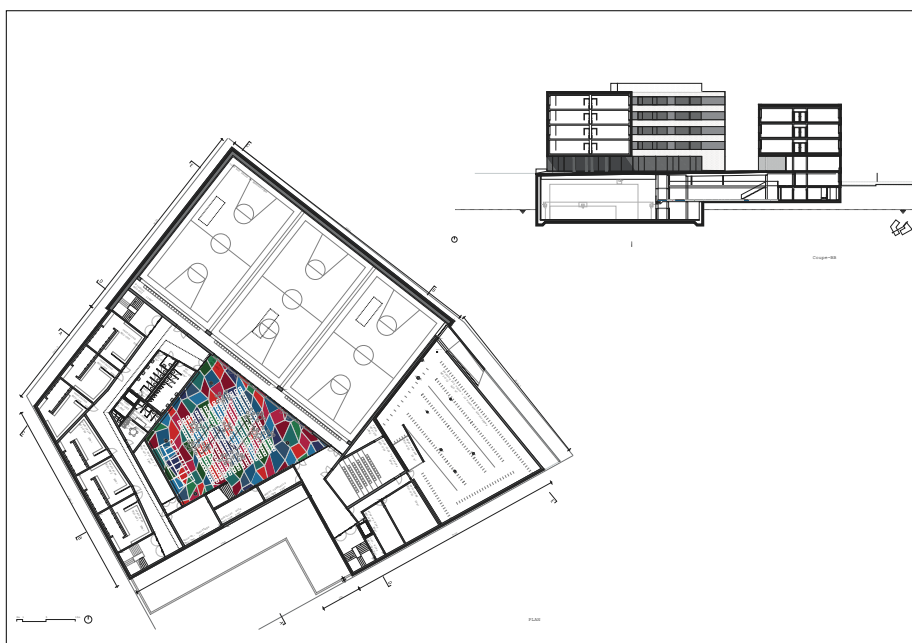


Le projet est articulé autour de modules lumineux dispersés dans les couloirs et propose de se substituer à un éclairage conventionnel. Les éléments lumineux sont associés par deux, trois ou plus d'éléments, avec des angles similaires et évoquent la charpente des halles sur l'emplacement du futur Gymnase, qui seront détruites. Des « peintures » murales sur toute la hauteur des murs des couloirs sont disposées de façon irrégulière et amènent un jeu de reflets. Sur les murs en béton des couloirs, des bandes légèrement teintées traversent aussi les étages de bas en haut.

Le jury a apprécié la précision du projet et sa clarté (maquette, échantillons...). Il n'a cependant pas été convaincu de l'efficacité et de la plus-value apportés par les lumières, accrochées à un plafond relativement bas. De plus, les trois interventions distinctes nuisent à la compréhension de l'intention de l'artiste.



Le projet propose d'utiliser la matière Haltoplex pour animer le sol de l'Aula par un système géométrique de grille étirée, construite de manière aléatoire dont les couleurs sont basées sur la palette Haltoplex. Le projet est visuellement très prégnant et se délimite au sol de l'Aula. Le jury n'a pas été convaincu par l'aspect formel du projet ainsi que de son intégration cantonnée dans l'Aula du bâtiment. Le projet est très décoratif et ne semble pas entrer en dialogue avec les usagers ni avec la spécificité d'un Gymnase.



L'artiste propose de devenir curateur pour le choix d'une dizaine ou plus d'œuvres de (jeunes) artistes qui seraient achetées et installées dans le Gymnase.

Ce concept répond à l'insatisfaction que l'artiste a rencontré face aux « Kunst am Bau », à son désir de ne pas proposer lui-même de projet. La diversité est l'argument majeur du concept.

Le jury n'a pas été convaincu de la proposition DIVERSITÉ, dans le cadre spécifique du Kunst am Bau pour un Gymnase, alors que le but est justement de ne pas se substituer au musée, au curateur et à la « collection » d'œuvres de différents auteurs dispersés dans le bâtiment. Les arguments du « curating » sont restés flous (il n'a pas été clair s'il y aurait interactivité avec les usagers / élèves et ou enseignants, ni comment). La nature ou les thématiques curatoriales n'ont pas été articulées.

DIVERSITÉ

PROPOSITION POUR L'ANIMATION ARTISTIQUE DU CENTRE D'ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE DE LOUEST LAUSANNOIS FLORIAN GRAF

Introduction

Ayant passé un long processus de réflexion, et après avoir testé une douzaine d'idées graphiques, sculpturales et conceptionnelles, j'ai réalisé la difficulté de proposer une œuvre d'art pour un bâtiment qui n'est pas encore construit. Il me paraît presque impossible de créer un travail spécifique pour une situation qui n'existe pas encore. En plus les restrictions spatiales et fonctionnelles dans l'école en question (qui n'est ni un musée ni une galerie) rendent une intervention permanente très délicate. Une grande sculpture dans le foyer - par exemple - empêcherait des réunions: elle barrerait le chemin et compliquerait le placement de meubles. C'est ainsi que je commençais à imaginer des sculptures dans l'air, fixées au plafond. Une autre idée était l'"emballage artistique" des piliers dans le foyer. J'ai aussi pensé qu'on pourrait mettre l'argent pour l'animation artistique à disposition de futurs projets qui émaneraient de l'initiative des futures élèves. Finalement aucune de toutes ces idées pouvait me satisfaire.

J'essaye de rappeler l'époque quand j'allais à l'école. Je me souviens seulement de très rares interventions artistiques. Dans un bâtiment il y avait généralement une seule œuvre d'art, et je n'y pouvait trouver point d'inspiration. Je sentais qu'elle était produite pour l'occasion spécifique et ne dérivait pas d'une inspiration vraie et originale. J'éprouve les interventions artistiques permanentes ou additives dans l'architecture souvent un peu gênantes parce qu'elles ne sont pas développées intégralement avec les architectes durant le processus du dessin. La "Kunst am Bau" souvent n'harmonise pas avec "L'architecture am Bau". Dans ce sens le processus de construction au temps de la Renaissance se distingue fondamentalement de celui d'aujourd'hui...

Proposition

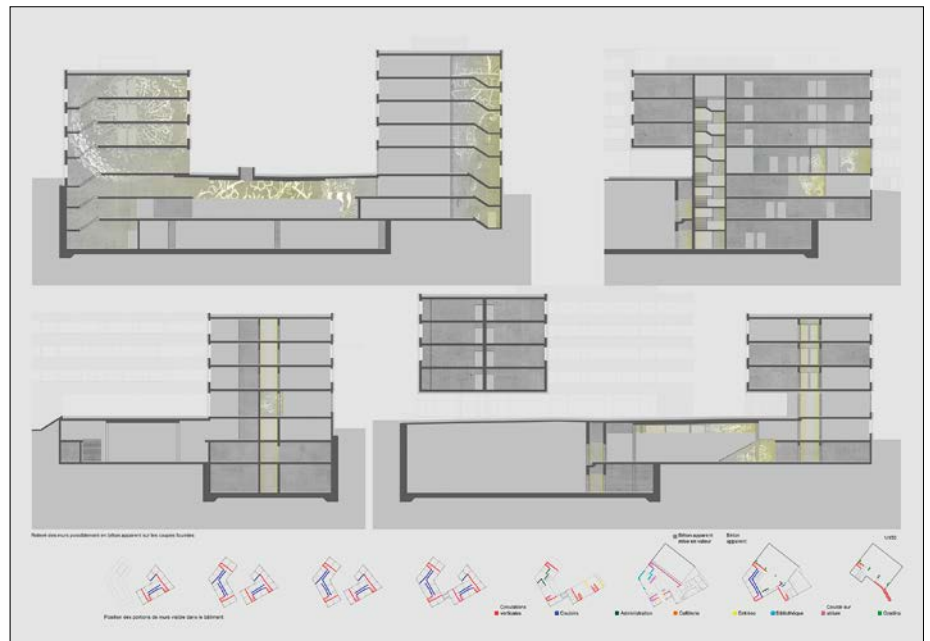
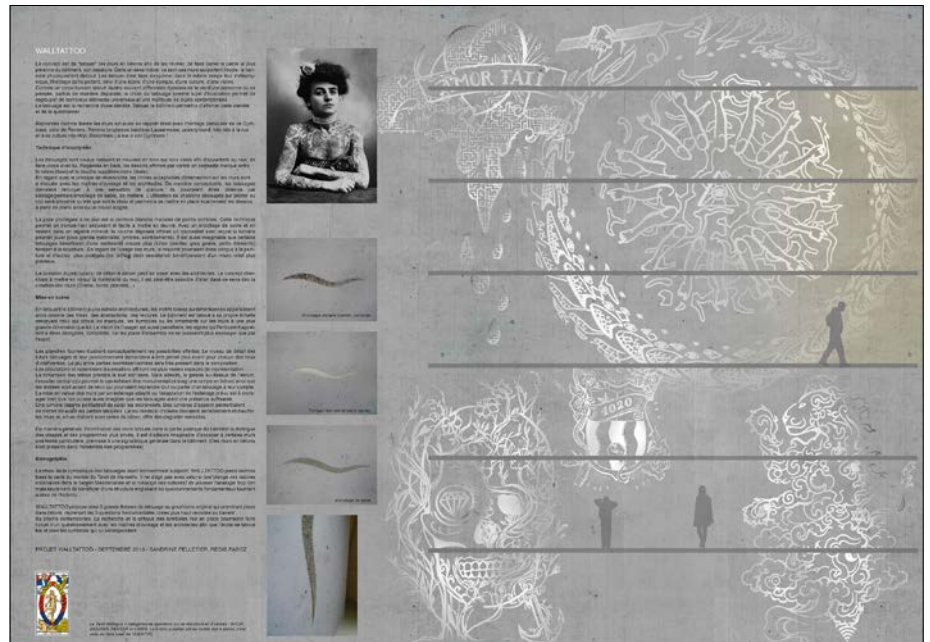
Au lieu de dominer la situation avec une seule œuvre d'art ou avec une intervention uniforme dans tout le bâtiment, je propose d'acheter plusieurs travaux de jeunes artistes qui conviennent à l'architecture et à la situation de l'école. À mon avis, dans une école, on devrait viser la diversité et les inspirations différentes. On devrait atteindre plusieurs gens et offrir une grande gamme de possibilités. Avec ma proposition pour l'animation artistique du COEL on peut intégrer une variété d'aspects et d'identités dans un environnement d'éducation et ainsi créer différentes atmosphères dans une construction autrement uniforme. Cela permettra à la fois le soutien de plusieurs artistes et, pour ainsi dire maintenir la biodiversité des arts - en achetant des œuvres d'art qui augmentent en valeurs - un investissement prévoyant pour l'école dans l'avenir.

Mon rôle dans ce scénario serait celle d'un artiste-curateur qui - en collaboration avec les architectes et la direction de l'école - développe un "concept d'exposition", thématisant par exemple la question de l'éducation. On chercherait et choisirait des œuvres d'art pour les espaces différents dans le bâtiment. Avec ma connaissance de la scène artistique nationale et internationale je conseillerais aux achats, et avec mon savoir et ma sensibilité pour l'architecture je serais capable de créer - grâce aux œuvres d'une multitude d'artistes - des situations inspirantes et une riche ambiance dans le nouveau bâtiment.

6. Critiques des projets

Le projet mural propose des peintures murales reprenant des motifs liés à l'iconographie du tatouage, à partir du Tarot, avec des ajouts d'éléments contemporains. Les motifs traversent les étages des couloirs et se dispersent à plusieurs endroits du bâtiment. La technique utilisée combinerait peinture (aérographe ou spray) et bouchardage.

Le jury a apprécié l'ampleur de l'échelle du projet, l'effet de fragmentation d'étage en étage. Il n'a cependant pas été convaincu de l'adéquation du référent du tatouage ni du choix peu précis des situations proposées.

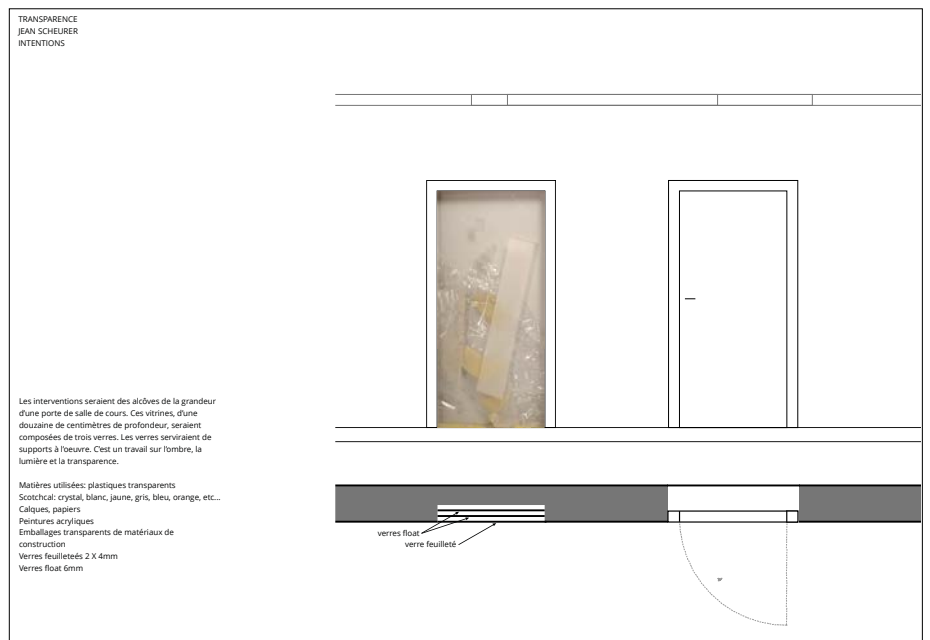


6. Critiques des projets

JEAN SCHEURER — «TRANSPARENCE»

Le projet TRANSPARENCE propose la fabrication de fausses embrasures de portes (identiques à celles existantes) dans lesquelles s'insèrent des vitres dont les couches prennent en sandwich divers matériaux (de récupération, d'emballage, avec des rehauts de peinture par endroits). L'idée est de créer un effet d'ombre entre ces couches et de surprendre les usagers par ces fausses ouvertures.

Le jury n'a pas été convaincu de la répartition et du rythme (pas très clair) de l'emplacement de ces « portes ». La nature des matériaux ainsi que les effets d'ombres n'ont pas pu être réellement perçues.

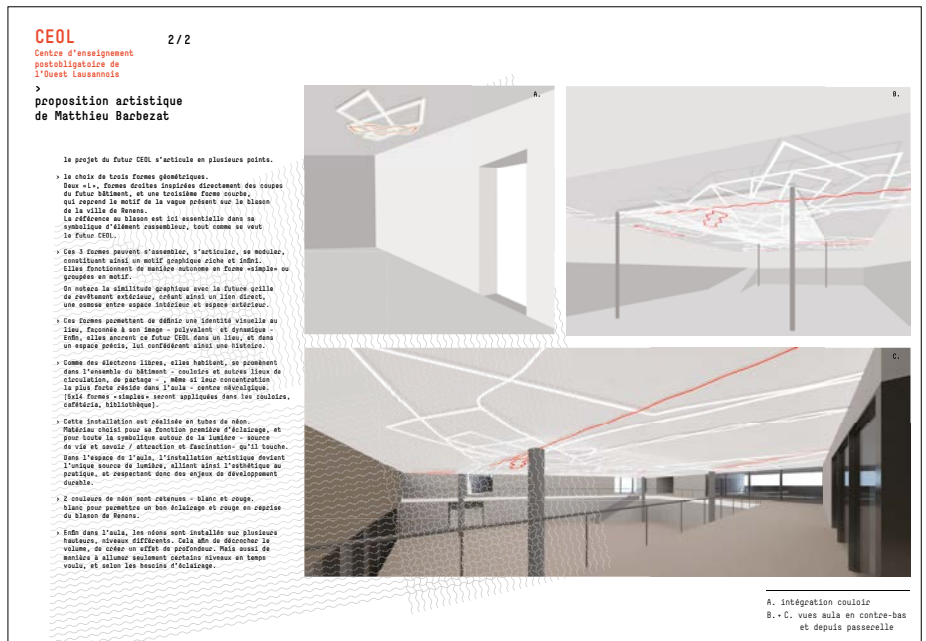
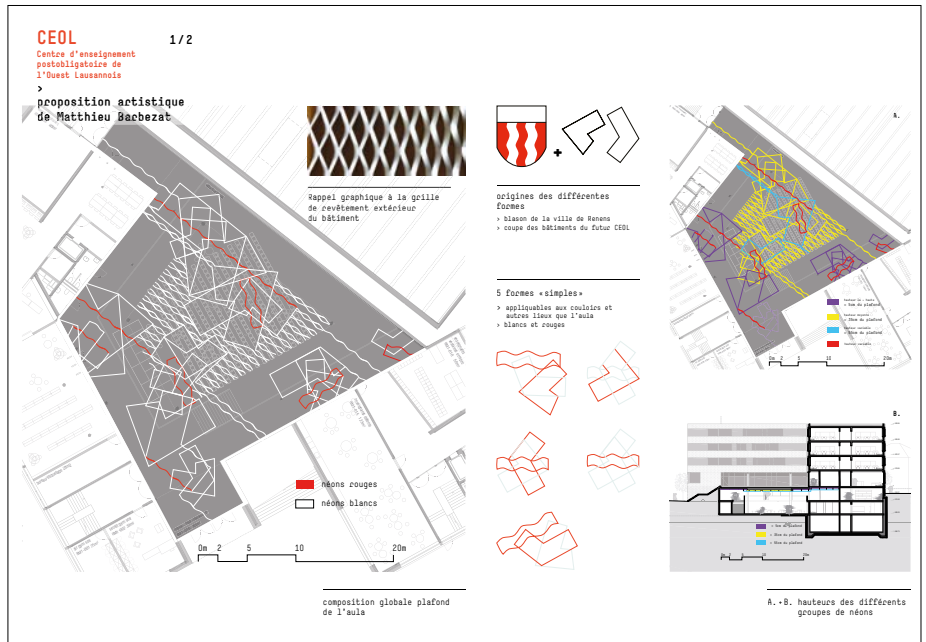


Le projet propose un réseau de tubes lumineux de deux couleurs sur le plafond de l'Aula ainsi qu'à d'autres endroits dispersés dans le bâtiment. La base graphique part de 3 éléments :

1. Les vagues du blason de Renens.
2. La texture en vaguelettes évoquant l'habillage du bâtiment.
3. Le plan des deux éléments en L du Gymnase.

Le jury n'a pas été convaincu du fondé des trois motifs repris, qui restent anecdotiques.

La structure en couches, les superpositions des tubes, etc. semblent noyer plutôt que dégager les contenus et tendent à rendre le projet formel, voire décoratif.



7. Recommandation du Jury

A l'unanimité, le jury recommande au Maître de l'ouvrage d'attribuer le mandat d'études et de réalisation de l'animation artistique prévue dans le Centre d'enseignement postobligatoire de l'Ouest lausannois (CEOL) à :

Mme Sophie Bouvier Ausländer, Lausanne
auteure de:
« MANIÈRES DE FAIRE DES MONDES »

projet qui a été rendu conformément au cahier des charges. La mise en œuvre nécessite une coordination avec le Maître de l'ouvrage et les architectes mandataires.

8. Conclusions

Le Jury tient à remercier tous les artistes ayant participé à ce concours sur invitation. Il a été très satisfait du haut niveau des rendus et des propositions qui lui ont été soumis.

Ce concours a permis de répondre aux attentes de l'utilisateur et de l'organisateur telles qu'énoncées dans le cahier des charges.

En ce sens, l'objectif de la procédure est pleinement atteint.

9. Dispositions finales

9.1 APPROBATION DU RAPPORT ET SIGNATURES

Le présent rapport est approuvé et signé par les membres du jury.

Lausanne, le 21 octobre 2013



EMMANUEL VENTURA
PRÉSIDENT DU JURY
ARCHITECTE CANTONAL



NICOLAS GYGER
ADJOINT À LA DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES, SERAC



PATRICK-RONALD MONBARON
DIRECTEUR GYMNASE PROVENCE, DGEP



ROBERT IRELAND
ARTISTE INDÉPENDANT



ASTRID DETTLING
ARCHITECTE MANDATAIRE,
DETLING PÉLÉRAUX



ADÈLE MORET
ARCHITECTE, COLLABORATRICE
DETLING PÉLÉRAUX



DANIEL BRULHART
CHEF DE PROJETS, ARCHITECTE, SIPAL



FRANÇOIS CHAPUIS
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
DE L'ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE

10/2013

PUBLICATION DU SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE
10, place de la Riponne CH-1014 Lausanne